

Arboviroses

Date de publication : 23.10.2025

ÉDITION AUVERGNE-RHONE-ALPES

La surveillance de la dengue, du chikungunya, du Zika, et des infections à virus West Nile est basée sur le signalement obligatoire. Pendant la période d'activité des moustiques vecteurs dans l'Hexagone, du 1^{er} mai au 30 novembre, la surveillance de ces arboviroses est complétée par un dispositif de surveillance renforcée saisonnière, coordonné par Santé publique France en lien avec les Agences régionales de santé (ARS).

Points clés de la surveillance renforcée dans la région

Chikungunya, dengue, Zika

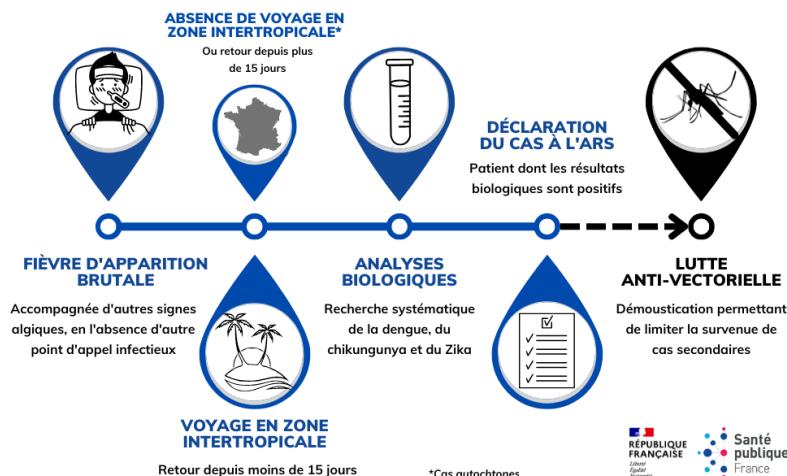
8 épisodes de transmission autochtones détectés

- **Six épisodes de transmission autochtone de chikungunya** identifiés dans la région au 21 octobre 2025, comptabilisant **51 cas** : Drôme (Montoison et Suze-la-Rousse), Isère (Claix, Eybens et Varces) et Savoie (Saint-Ours). Le dernier foyer actif se situe à Varces (38) avec 4 cas signalés.
- **Deux épisodes de transmission autochtone de dengue**, comptabilisant **4 cas** au total : Loire (Saint-Chamond) et Ain (Belley) ;

Bilan des cas importés

- Du 1^{er} mai au 21 octobre 2025 : **163 cas importés de chikungunya, 151 cas importés de dengue et deux cas importés de Zika** ;
- Personnes revenant pour la plupart d'un séjour en Outre-mer.

Rappel du dispositif de surveillance renforcée



Infections à virus West-Nile

- Au 21 octobre 2025, 2 cas humains d'infection par le virus West-Nile vraisemblablement acquis par voie vectorielle ont été identifiés dans le Puy-de-Dôme et l'Ardèche.

Cas autochtones

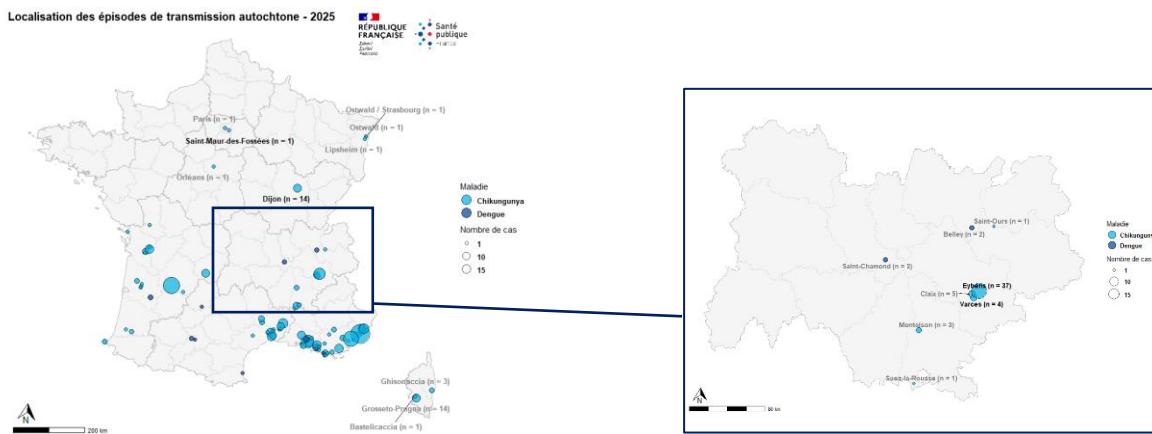
En Auvergne-Rhône-Alpes, le foyer de chikungunya autochtone détecté à Varces en Isère en septembre recense maintenant 4 cas. Aucun lien n'a été identifié avec le foyer d'Eybens situé à une dizaine de kilomètres. Au total, **6 épisodes de transmission autochtone de chikungunya et 2 épisodes de transmission autochtone de dengue** ont été identifiés au 21 octobre 2025 (Tableau 1 et Figure 1). Un cas supplémentaire de chikungunya autochtone a été recensé, pour lequel le lieu de contamination précis n'a pas pu être identifié.

Plus d'informations sur les cas autochtones dans la région sur le [site de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes](#).

Tableau 1. Description des foyers de transmission autochtone d'arbovirose en Auvergne-Rhône-Alpes du 01/05/2025 au 21/10/2025

Virus	Département	Commune	Nombre de cas autochtones	Date de début des signes du 1 ^{er} cas	Date de début des signes du dernier cas	Episode clos
Chikungunya	Drôme	Montoison	3	13/06/2025	19/06/2025	Oui
Chikungunya	Isère	Claix	5	01/07/2025	27/07/2025	Oui
Chikungunya	Savoie	St-Ours	1	12/08/2025	12/08/2025	Oui
Chikungunya	Isère	Eybens	37	31/07/2025	19/09/2025	Non
Chikungunya	Drôme	Suze-la-Rousse	1	01/09/2025	01/09/2025	Oui
Chikungunya	Isère	Varces	4	09/09/2025	04/10/2025	Non
Dengue	Loire	Saint-Chamond	2	01/07/2025	08/07/2025	Oui
Dengue	Ain	Belley	2	10/07/2025	11/07/2025	Oui

Figure 1. Localisation des épisodes de transmission autochtones d'arboviroses, France et Auvergne-Rhône-Alpes, 2025



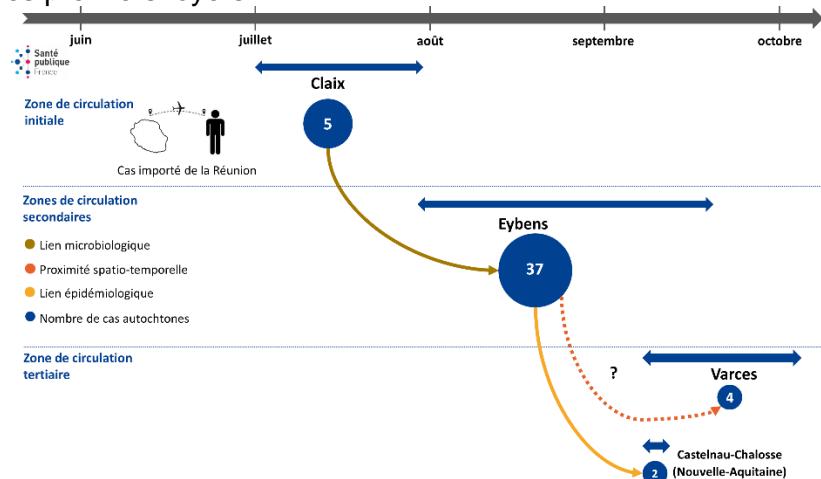
En France hexagonale, 91 foyers de transmission autochtone sont recensés dans 9 régions. Ils comptabilisent 749 cas de chikungunya et 29 cas de dengue autochtone. [Plus d'informations dans le bulletin de Santé publique France](#).

Le nombre croissant de foyers de transmission confirme le risque accru de transmission autochtone de ces virus en France hexagonale. Le diagnostic doit être évoqué devant une fièvre au retour des zones de transmission des virus du chikungunya et de la dengue, à l'étranger, en outre-mer mais aussi en France hexagonale. Santé publique France rappelle l'importance du signalement des cas qui permet une intervention rapide visant à limiter la transmission, ainsi que l'importance des mesures de protection contre les piqûres de moustiques et de lutte contre les gîtes larvaires.

Point sur les foyers de transmission du chikungunya en Isère

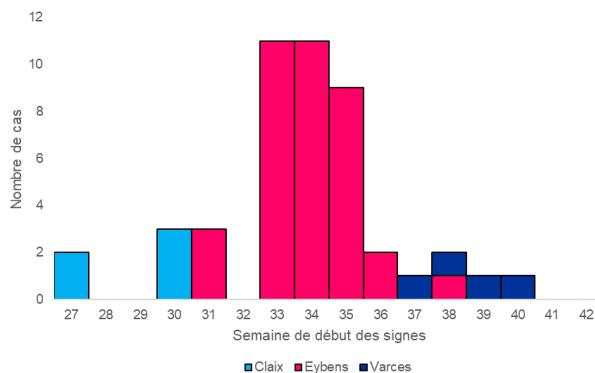
Entre juillet et septembre 2025, 3 foyers de chikungunya autochtones ont été identifiés en Isère.

- Un premier foyer à Claix de 5 cas suite à un cas importé de la Réunion,
- Suivi d'un foyer à Eybens de 37 cas pour lequel un lien génomique avec la souche identifiée à Claix a été retrouvé. Deux cas ont également été identifiés en Nouvelle Aquitaine liés à ce foyer,
- Enfin un foyer à Varces avec 4 cas sans qu'un lien épidémiologique ne soit retrouvé avec les 2 premiers foyers, malgré une proximité géographique dans la zone Sud grenobloise. Il faudra attendre les résultats des analyses microbiologiques du CNR pour identifier un éventuel lien génomique avec les premiers foyers.



Au total, au 21 octobre, **46 cas de chikungunya** ont été déclarés en Isère avec des dates de début des signes entre le 1^{er} juillet et le 4 octobre (Figure 2).

Figure 2 : Courbe épidémique des cas de chikungunya autochtone en Isère, par foyer et date de début des signes, du 1^{er} juillet au 21 octobre 2025



Plusieurs opérations de lutte anti-vectorielle ont été menées dans les quartiers concernés autour des cas avec la réalisation de plusieurs traitements adulticides et la pose de piéges. Un renforcement de la sensibilisation de la population pour lutter contre le moustique tigre a également été réalisé. Retrouvez plus d'informations sur le moustique tigre sur le site <https://agirmoustique.fr/>

Les foyers de transmission d'Eybens et Varces sont toujours actifs. De nouveaux cas pourraient survenir dans les prochaines semaines malgré une baisse d'activité du moustique tigre en lien avec conditions climatiques.

Plus d'informations :

- communiqué de presse conjoint ARS - Santé publique France – Eirad – Mairie d'Eybens
- page alerte sur le site de l'ARS ARA

Cas importés

Chikungunya

- Du 1^{er} mai au 21 octobre 2025, **163 cas importés de chikungunya** ont été identifiés dans la région avec une diminution des cas importés depuis le mois de juillet, en lien avec la fin de l'épidémie à la Réunion.
- Ces personnes revenaient principalement d'un séjour à La Réunion (82 %) ou d'une autre île de l'Océan Indien telle que l'Île Maurice, Madagascar, Mayotte ou les Comores (15 % au total).

En France hexagonale, 1 016 cas importés de chikungunya ont été identifiés du 1^{er} mai au 20 octobre 2025. La majorité de ces personnes revenait également d'un séjour à La Réunion (74 %) ou d'une autre île de l'Océan Indien (19 % au total).

Figure 2. Répartition des cas importés de chikungunya par semaine de début des signes et par pays d'importation du 1^{er} mai au 21 octobre 2025, Auvergne-Rhône-Alpes (source : Voozarbo)

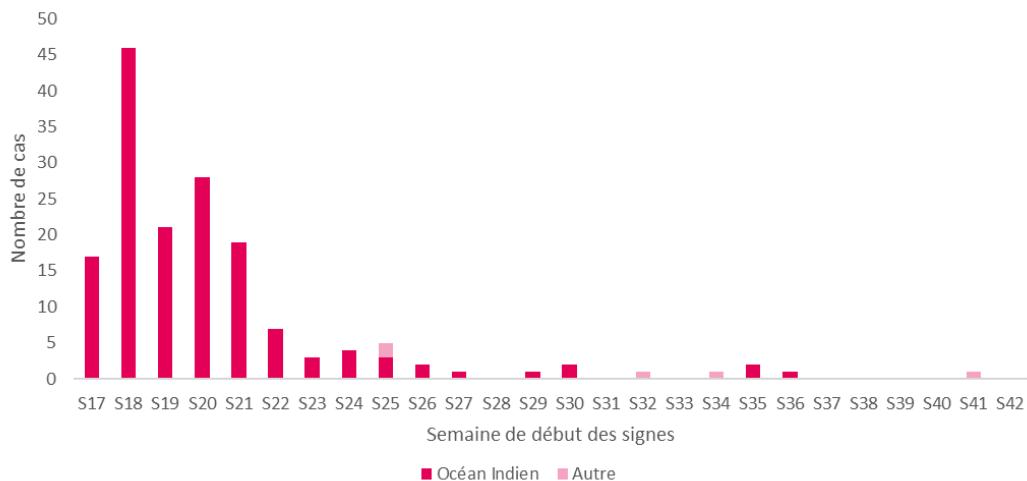
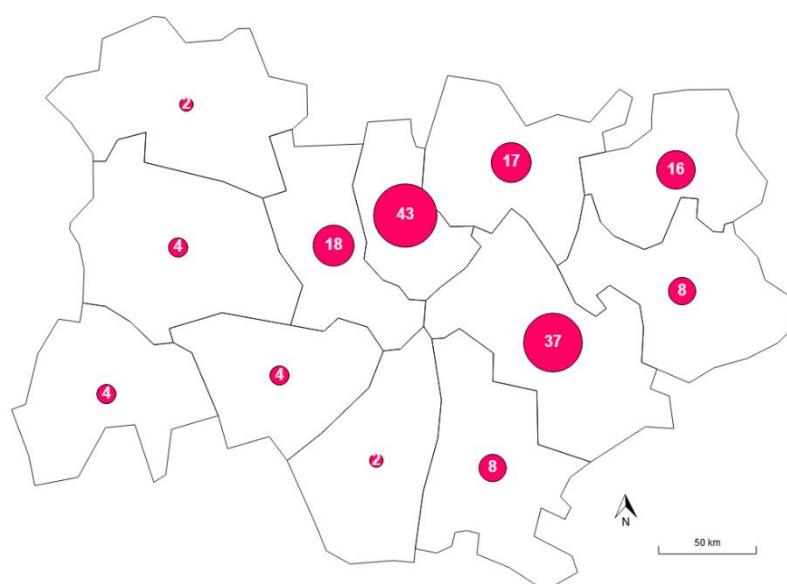


Figure 3. Répartition des cas importés de chikungunya par département du 1^{er} mai au 21 octobre 2025, Auvergne-Rhône-Alpes (source : Voozarbo)



Dengue

- Du 1^{er} mai au 21 octobre 2025, **151 cas importés de dengue** ont été identifiés dans la région ;
- Ces personnes revenaient pour la plupart d'un séjour en Martinique ou Guadeloupe (42 % au total), ou en Polynésie française (27 %).

En France hexagonale, 996 cas importés de dengue ont été identifiés du 1^{er} mai au 20 octobre 2025. Près de la moitié de ces personnes revenaient également d'un voyage en Guadeloupe ou en Martinique (42 %) et près d'une personne sur quatre d'un séjour en Polynésie française (23 %).

Figure 4. Répartition des cas importés de dengue par semaine de début des signes et pays d'importation, du 1^{er} mai au 21 octobre 2025, Auvergne-Rhône-Alpes (source : Voozarbo)

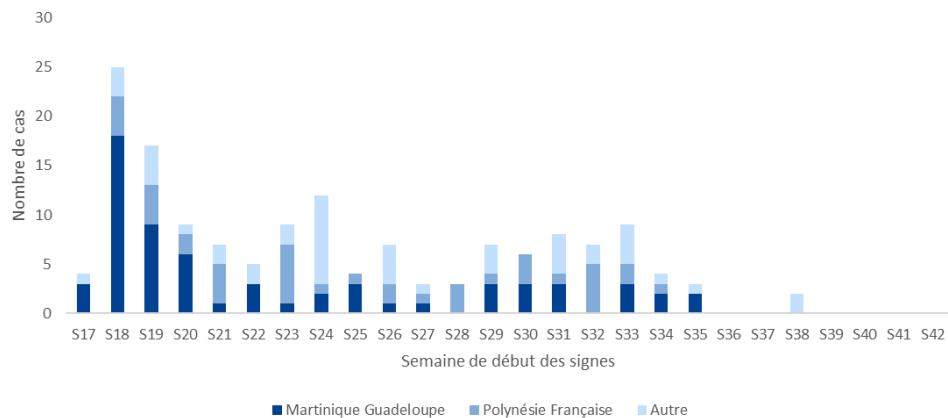
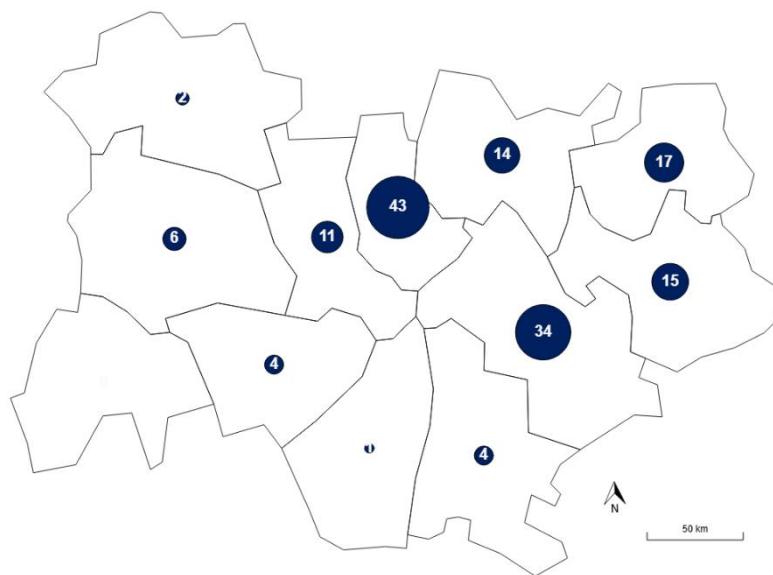


Figure 5. Répartition des cas importés de dengue par département du 1^{er} mai au 21 octobre 2025, Auvergne-Rhône-Alpes (source : Voozarbo)



Zika

Deux cas importés de Zika ont été identifiés en Isère. Il s'agit de personnes revenant d'Asie du Sud-Est.

En France hexagonale, 11 cas importés de Zika ont été identifiés du 1^{er} mai au 20 octobre 2025. La majorité de ces personnes revenaient d'un séjour en Asie du Sud-Est (10/11).

West-Nile

Dispositif de surveillance

Le virus West Nile (VWN) est un virus qui se transmet accidentellement aux hommes par l'intermédiaire de moustiques du genre *Culex* (présent sur le territoire métropolitain et actif entre les mois de mai et de novembre), le réservoir naturel étant constitué par les oiseaux et les moustiques.

Il n'y a pas de transmission interhumaine (en dehors de transfusion ou greffe), ni de transmission du virus d'homme à homme via le moustique. Si dans 80 % des cas l'infection humaine à VWN est asymptomatique, dans 20 % des cas elle se manifeste par un syndrome pseudo grippal (fièvre, douleurs, maux de tête). Dans moins de 1 % des infections, des manifestations neurologiques peuvent survenir. Ces formes neuro-invasives surviennent plus fréquemment chez les personnes âgées ou immunodéprimées, elles peuvent évoluer vers des séquelles voire un décès dans 7 à 9 % des cas.

Les infections à VWN font l'objet d'une surveillance en France, basée sur le signalement obligatoire, qui vise en premier lieu à éviter des formes graves par la sécurisation des produits issus du corps humain. Le dispositif de surveillance du virus West Nile est pluridisciplinaire, dans une approche « one health » et associe les secteurs de la santé humaine et de la santé animale ainsi que des entomologistes. Les professionnels de santé, les ARS, les agences sanitaires, les laboratoires de référence en santé humaine et en santé animale, et des centres d'expertise y participent. Pour le volet humain, cette surveillance repose sur le signalement obligatoire de tous les cas documentés biologiquement, importés et autochtones.

Pour en savoir plus :

- [Surveillance du West Nile – Dossiers thématiques de Santé publique France](#)

Au 21 octobre, **un cas probablement infecté dans le Puy-de-Dôme et un cas probablement infecté en Ardèche ont été identifiés dans la région**. Cependant, les investigations sur les volets animaux (cas équins ou aviaires) et sur le volet entomologique n'ont pas permis de documenter la circulation de ce virus dans ces 2 départements.

Dès réception des signalements, des mesures de sécurisation des produits du corps humain (dons de sang et dons d'organes) ont été prises. Une sensibilisation des professionnels de santé hospitaliers au diagnostic et au signalement a également été réalisée par l'ARS ARA.

En France hexagonale, 57 cas autochtones d'infection à virus West Nile ont été identifiés au 20 octobre. Ils se situent en régions Paca, Occitanie et Nouvelle-Aquitaine, historiquement affectées par le virus West Nile, et en Île-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes, touchées pour la première fois.

Signalement

Le chikungunya, la dengue, le Zika et le West-Nile sont des maladies à déclaration obligatoire. Les cliniciens et biologistes doivent signaler sans délai tout résultat biologique positif pour le chikungunya, la dengue, le Zika et le West Nile à la plateforme de veille sanitaire de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, en utilisant le Cerfa de notification d'une maladie à déclaration obligatoire (chikungunya, dengue, Zika, West Nile).



Retrouvez [ici](#) les Repères pour votre pratique "**Dengue, chikungunya, Zika : de la prévention au signalement. France hexagonale - Corse**" – Santé publique France.

Mesures de prévention

Les mesures de prévention les plus efficaces contre ces pathologies sont la protection contre les piqûres de moustique et la lutte contre les gîtes larvaires.

Plus d'informations pour lutter contre le moustique tigre sur le site <https://agirmoustique.fr/>

Principaux messages de prévention à l'attention des personnes atteintes de la dengue, du chikungunya ou du Zika

Soyez prudents : adoptez les bons gestes pour éviter de vous faire piquer et de transmettre la maladie

- Portez des vêtements amples et couvrants
- Appliquez des répulsifs cutanés
- Utilisez des ventilateurs
- Limitez vos déplacements

D'autres moyens de protection existent : moustiquaires, diffuseurs électriques, serpentins en extérieur...

Adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique!

- ÉVITEZ OU VIDEZ LES CONTENANTS OÙ L'EAU PEUT S'ACCUMULER
- APRÈS LA PLUIE, VÉRIFIEZ LE BON ECOULEMENT DES EAUX
- COUVREZ LES RÉSERVOIRS D'EAU
- PARLEZ-EN A VOS VOISINS ET À VOS PROCHES

SE PROTÉGER DU MOUSTIQUE TIGRE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS ET DE CHACUN
www.agirmoustique.fr

Pour en savoir plus

- La dengue sur le site de Santé publique France : [lien](#)
- Le chikungunya sur le site de Santé publique France : [lien](#)
- Le zika sur le site de Santé publique France : [lien](#)
- Le West Nile sur le site de Santé publique France : [lien](#)
- Données de la surveillance renforcée en France hexagonale : [lien](#)
- Repère pour votre pratique : [lien](#)
- Surveillance de la dengue aux Antilles : [lien](#)
- Surveillance du chikungunya à la Réunion : [lien](#)
- Le site de l'EID Rhône-Alpes : [lien](#)
- Le site du Centre National de Références des arbovirus : [lien](#)
- Les arboviroses et le moustique Tigre sur le site de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes : [lien](#)
- Plateforme officielle de ressources sur le moustique tigre en Auvergne-Rhône-Alpes : [agir-moustique.fr](#)

Remerciements

Nous tenons à remercier les partenaires contribuant à cette surveillance : le Centre National de Référence (CNR) des Arbovirus, les laboratoires Biomnis, Cerba et Inovie, les laboratoires de virologie des CHU de la région, l'ensemble des professionnels de santé (médecins et biologistes) participant à la surveillance, l'Entente Interdépartementale de Démoustication (EID) Rhône-Alpes et les équipes de l'ARS ARA chargées de la veille sanitaire et de la santé environnementale.

Équipe de rédaction

Elise Brottet, Delphine Casamatta, Guillaume Spaccaferrri, Emmanuelle Vaissiére

Pour nous citer : Bulletin arboviroses. Edition Auvergne-Rhône-Alpes. Saint-Maurice : Santé publique France, 8 pages. 2025. Directrice de publication : Caroline SEMAILLE.

Dépôt légal : 23 octobre 2025

Contact : cire-ara@santepubliquefrance.fr